

CHANCELLERIE MUNICIPALE

Mobilité électrique

Nouvelle borne de recharge publique sur la Place du 16 Mars

Un 6^{ème} point de recharge public pour véhicule électrique a été mis en service à Saint-Imier à l'Est de la Place du 16 mars. Equipée d'une borne DC dotée d'une puissance de 22 KW, elle complète le réseau de recharge public imérien qui a fourni plus de 23'217 kWh d'origine photovoltaïque en 2022.



La borne installée en juin 2023 sur la Place du 16 Mars est la première borne alimentée en courant continu installée à Saint-Imier.

Les Services techniques de Saint-Imier ont installé la première borne de recharge électrique en 2019 à la Rue du Collège. Cette installation est partagée entre un véhicule Mobility électrique et un point de recharge public. Entre 2021 et 2022, la quantité d'énergie chargée est passée de 4406 à 13549 kWh soit une augmentation de 325%.

Ce sont ensuite des points de recharge installés aux Halles de gymnastique (Rue de Beau-Site) et sur le parking de la patinoire Clientis Arena (Beauregard) qui ont complété le réseau et permis de réaliser au total 1316 recharges en 2022 favorisant ainsi la mobilité électrique.

Cette nouvelle borne permettra une recharge plus rapide par rapport aux bornes conventionnelles. Rappelons enfin que si le temps de parcage est gratuit durant la recharge d'un véhicule, ce dernier doit être déplacé rapidement une fois celle-ci arrivée à son terme. (stsi)

Deux naturalisations accordées

Au terme de la procédure légale, Eliona Hoxha et son frère Eldion se sont vu remettre le passeport rouge à croix blanche. Deux étapes essentielles ont jalonné leur demande de naturalisation. En décembre 2022, le Conseil municipal de Saint-Imier leur a octroyé le droit de cité communal sur la base, notamment, du rapport d'audition. Le 19 mai dernier, la Confédération a mis un point final à la procédure en décidant de les compter tous les deux parmi ses ressortissants. Le Conseil municipal souhaite la bienvenue à ces nouveaux concitoyens. (cha)

Saint-Imier, le 14 juin 2023